



## Economie

### La plaie reste vive chez les inspecteurs du travail

Un an après le meurtre de deux fonctionnaires, la profession attend toujours des moyens et du soutien.

Par Muriel GREMILLET  
vendredi 02 septembre 2005

C'était un jeudi après-midi, le 2 septembre 2004. Sylvie Trémouille, 40 ans, et Daniel Buffière, 47 ans, se rendent dans une exploitation agricole du village de Saussignac, en Dordogne. L'inspectrice du travail et le contrôleur de la Mutualité sociale agricole viennent vérifier les contrats de travail des salariés saisonniers qui travaillent pour Claude Duviau, un ancien militaire reconverti dans la production de prunes. Les deux fonctionnaires, qui discutaient avec des salariés de l'exploitation, ont été abattus par l'agriculteur alors qu'ils tentaient de s'enfuir. Un an après, la douleur demeure. Mais surtout, les inspecteurs et contrôleurs du travail ont l'impression que rien n'a changé pour eux. *«On nous a annoncé une réforme de notre métier, des moyens, mais pour l'instant on ne voit rien venir, explique Bruno Labatut-Couairon, inspecteur du travail à Soissons et président de la CFTC-travail. Les agressions continuent.»*

Jeune diplômé de l'Intefp, l'école lyonnaise qui forme les fonctionnaires, il a pris son premier poste début juillet. Deux jours après, une contrôleuse du travail de sa section est agressée par un employeur. Sortie manu militari du restaurant qu'elle était venue visiter. L'employeur est passé en comparution immédiate et la section attend la décision pour le 18 octobre. *«De toute façon, la peine sera faible, poursuit Bruno Labatut-Couairon. En droit social, les sanctions sont toujours très faibles.»* Et les poursuites, rares. Moins de 2 % des procès-verbaux dressés donnent lieu à une sanction administrative ou financière.

**Goutte d'eau.** Les inspecteurs et contrôleurs du travail, qu'ils soient rattachés au ministère de l'Emploi, de l'Agriculture ou des Transports, se sentent toujours aussi illégitimes. *«Depuis un an, dit Guillaume Bollier, jeune diplômé et responsable de la CFDT, on n'a pas vu de changement notable dans notre travail de tous les jours.»* Pourtant, Gérard Larcher, le ministre délégué au Travail, a mis en route une vaste réflexion sur le métier, les missions mais aussi les moyens de l'inspection du travail. Un rapport rédigé par Jean Bessière, directeur de l'Intefp, sert de base de travail à cette réforme.

Mais seuls 30 postes ont été créés en une année. *«Une goutte d'eau, explique un inspecteur. On est 1 341 agents affectés au contrôle des entreprises, pour 14 millions de salariés en France. Vous voyez l'ampleur de la tâche !»* Le plus dur reste le climat social dans lequel les fonctionnaires interviennent. *«Quand Laurence Parisot, la présidente du Medef, affirme que "la liberté s'arrête où commence le code du travail", cela favorise la résistance aux contrôles»,* ajoute Gérard Filoche, inspecteur du travail, membre du PS et auteur du livre *On achève bien... les inspecteurs du travail*, publié après le drame. Tous dénoncent surtout une ambiance de *«détricotage du code du travail (lire ci-contre) qui fait que n'importe quel petit patron pas trop futé se sent pousser des ailes»*, selon Agnès, contrôleuse du travail.

**Manifestation.** Aujourd'hui, les syndicats appellent à une journée *«de mémoire et d'engagement»*, *«une journée pas comme les autres»*. Grève nationale pour la CGT, manifestations silencieuses devant les préfectures, fermeture des services au public l'après-midi. De leur côté, les ministres du Travail Gérard Larcher et de l'Agriculture Dominique Bussereau, très critiqués à l'époque pour leur silence après le drame, participent à une cérémonie du souvenir en Dordogne. Le procès en assises de Claude

Duviau, le meurtrier, doit se tenir au printemps prochain. A l'Intefp, le grand amphithéâtre a été baptisé en l'honneur de Sylvie Trémouille.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=320759>

© Libération